

Groupe CS-POP et Verts

**Epuration des eaux et micropolluants**

La protection des eaux est aujourd'hui confrontée à un défi de taille, le rejet via les stations d'épuration (STEP) d'innombrables produits d'usage quotidien : médicaments, pesticides, agents de protection des matériaux, détergents, solvants, produits de soins corporels et bien d'autres encore. En Suisse, plus de 30 000 substances organiques de synthèse entrent dans la composition d'innombrables produits d'usage quotidien. Même si les bases scientifiques sont encore insuffisantes pour apprécier les risques sanitaires et éco-toxicologiques de ce qu'on appelle les micropolluants, il semble de plus en plus sûr que ces substances, même en concentrations infimes, perturbent les milieux aquatiques et se retrouvent dans l'eau du robinet, sans danger reconnu pour l'usager, car les critères à respecter par les organismes qui fournissent l'eau potable prennent en compte les quantités de bactéries et de métaux notamment, mais pas les substances chimiques, à l'exception des pesticides.

Cette thématique est directement liée aux modifications de la loi fédérale sur la protection des eaux dont le projet révisé devrait être soumis aux chambres prochainement. Des techniques de dépollution aux charbons actifs ou par ozonation sont actuellement testées en Suisse. Des investissements conséquents seront nécessaires à l'avenir afin d'équiper les STEP, les plus grandes étant prioritaires.

Dans ce contexte, nous posons au Gouvernement les questions suivantes :

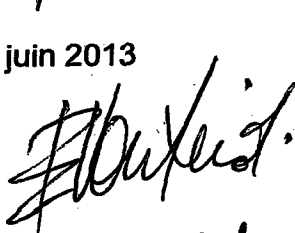
1. Les nouvelles STEP (comme celle de Saignelégier actuellement en construction) sont-elles prévues afin que dans le futur un traitement des micropolluants puisse être intégré ou ajouté à la station existante ?
2. Le Gouvernement tient-il compte de cette problématique des micropolluants dans l'élaboration d'une nouvelle loi sur la gestion des eaux ?
3. Le Gouvernement est-il, dans ce dossier, entièrement dépendant des décisions de la Confédération, ou peut-il être proactif dans le traitement des micropolluants ?

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Groupe CS-POP et Verts

Jean-Michel Steiger

Delémont, le 19 juin 2013



J.-P. Tobler

